



# Abbaye Saint-Joseph de Clairval

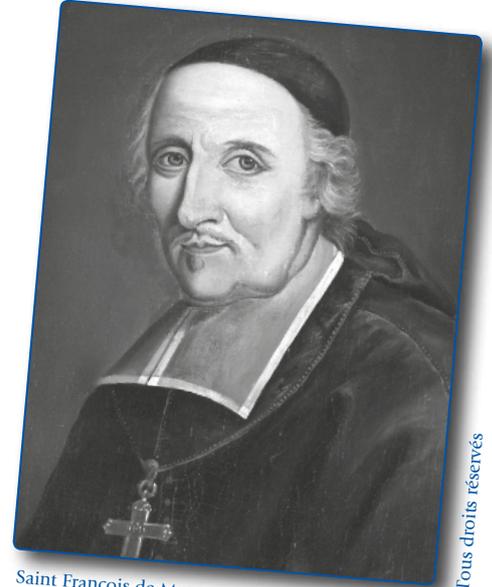
Lettre du 16 juillet 2017,  
fête de Notre-Dame du Mont-Carmel

**Bien chers Amis,**

**J**EUNE évêque en Nouvelle-France (Canada), M<sup>gr</sup> François de Laval se contente d'une nourriture pauvre et sans apprêt; refusant tout confort dans son mobilier, il couche sur la dure et ne ménage ni sa personne, ni ses biens dont il est prodigue envers les pauvres. Il ne dédaigne pas les plus humbles ministères, heureux par exemple d'aller administrer lui-même l'Extrême-Onction aux Indiens. Lorsqu'en 1659, le Saint-André, un navire venant de France, sur lequel a sévi la peste, accoste à Québec, le prélat se rend aussitôt au chevet des survivants. La supérieure des Ursulines de la ville, Mère Marie de l'Incarnation, commente: « On fait ce qu'on peut pour l'empêcher et conserver sa personne, mais il n'y a pas d'éloquence qui le puisse détourner de ces actes d'humilité. »

Hugues de Laval, seigneur de Montigny-sur-Avre (diocèse de Chartres, France), et son épouse, Michelle de Péricard, bien qu'issus de haute et ancienne noblesse, ne sont pas riches. Le 30 avril 1623, naît François, leur troisième garçon, qu'ils mettent sous la protection de saint François-Xavier, canonisé l'année précédente. Ils auront huit enfants, dont trois se consacreront au Seigneur. Comme il est de coutume dans les familles nobles de cette époque, les parents destinent ce troisième garçon à l'état ecclésiastique. À l'âge de huit ans, François est donc tonsuré et il revêt la soutane; son éducation est confiée aux Jésuites du collège de La Flèche (Sarthe). Il a treize ans seulement quand son père lui est enlevé par la mort; la famille se trouve alors dans une situation économique précaire. Cependant, dès l'année suivante, 1637, son oncle maternel, François de Péricard, évêque d'Évreux, nomme son jeune neveu chanoine de sa cathédrale, ce qui lui assure un bénéfice (revenu ecclésiastique fixe) et, de ce fait, des ressources pour les siens. Il peut donc poursuivre ses études littéraires et philosophiques. À La Flèche, il se joint à la congrégation de la Sainte Vierge, dirigée par un professeur, le Père Bagot, qui exerce une profonde influence sur les élèves. C'est au sein de ce groupe fervent que se confirme la vocation sacerdotale de François. À dix-huit ans, il part donc étudier la théologie à Paris, au collège de Clermont, tenu également par les Jésuites.

Ses deux fils aînés ayant trouvé la mort en 1644 et 1645 dans l'armée de Turenne et de Condé, M<sup>me</sup> de Laval rappelle François à Montigny et le supplie de renoncer au sacerdoce, afin qu'il puisse se marier et assumer le rôle de chef de famille, qui lui revient de droit. Fidèle à l'appel de Dieu, François refuse. Encouragé par son oncle évêque, il met bon ordre aux affaires de sa maison



Saint François de Montmorency-Laval

Tous droits réservés

et repart achever ses études à Paris. Il reçoit l'ordination sacerdotale le 1<sup>er</sup> mai 1647.

## Ferveur missionnaire

**D**ans la capitale, il a retrouvé le Père Bagot, qui poursuit son œuvre de formation spirituelle auprès d'anciens élèves de La Flèche, groupés en une "Société des Bons Amis". Tous ces jeunes gens sont pris de la ferveur missionnaire qui, en cette première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, enflamme de nombreux chrétiens fervents, d'autant que, depuis 1622, existe à Rome une Congrégation pour la propagation de la Foi (*De Propaganda Fide*), chargée par le Pape d'organiser l'évangélisation des pays lointains, indépendamment des puissances politiques européennes. François songe à devenir lui-même missionnaire, mais il attend que Dieu lui fasse signe. Après son ordination, il demeure une année à Paris, instruisant les enfants abandonnés et soignant les malades. En 1648, il renonce à sa charge honorifique de chanoine d'Évreux, son oncle l'ayant nommé archidiacre de son diocèse. Le jeune prêtre s'acquitte avec sollicitude de cette charge pendant près de six ans, visitant les paroisses, rétablissant la discipline, pourvoyant au soulagement des pauvres.

Il continue toutefois à fréquenter la "Société des Bons Amis" à Paris. En 1653, le groupe reçoit la visite du Père Alexandre de Rhodes, missionnaire jésuite en Extrême-Orient, qui vient chercher des volontaires pour évangéliser ces régions. Vingt Jésuites se sont déjà déclarés

prêts à le suivre, mais le Père cherche aussi des prêtres séculiers. François de Laval et quelques amis s'offrent pour les missions d'Asie. L'abbé Pallu et lui-même sont pressentis pour les charges de vicaires apostoliques de Cochinchine et du Tonkin (Vietnam). Cependant, ce projet ne se réalise pas, notamment parce que le gouvernement portugais prétend à l'exclusivité des missions catholiques en Asie et s'oppose fermement à l'envoi de français en Extrême-Orient.

### Christianiser le tissu social

En 1654, François de Laval se démet de sa fonction d'archidiacre d'Évreux et cède son droit d'aînesse à son frère cadet, afin de vivre librement son sacerdoce. À cette fin, il se met sous la direction de Jean de Bernières. Ce laïc a fondé quelques années auparavant l'Ermitage, une petite communauté de prêtres et de laïcs adonnés à la prière et aux œuvres de miséricorde; il est aussi membre actif de la Compagnie du Saint-Sacrement, fondée et dirigée par son ami Gaston de Renty. Cette société de laïcs s'efforce de christianiser le tissu social et de faire avancer en toute occasion le règne du Christ. Ses relations ont permis à Jean de Bernières de contribuer efficacement, quinze ans plus tôt, au départ des premières Ursulines pour le Canada; on comptait parmi elles Mère Marie de l'Incarnation, une femme mystique et entreprenante qui sera canonisée, que les Ursulines avaient choisie pour leur supérieure.

L'activité de ces laïcs, peu nombreux mais résolus à servir le Christ, transformait la société de leur époque et portait des fruits jusqu'aux confins du monde. «Les changements dans l'ordre de l'esprit et donc de la vie, soulignait le Pape François, ne sont pas liés aux grands nombres... Il n'est pas nécessaire d'être nombreux pour changer notre vie: il suffit que le sel et le levain ne se dénaturent pas. Le grand travail à accomplir est de chercher à ne pas perdre le "principe actif" qui les anime: le sel ne fait pas son office en grande quantité, – au contraire, trop de sel rend les pâtes trop salées! – mais en sauvant son "âme", c'est-à-dire sa qualité» (aux Focolari, le 4 février 2017).

À l'Ermitage, où il prie, confesse et s'occupe des malades, François devient très vite l'intime de son hôte, qui s'efforce de le conduire dans les voies de la pauvreté spirituelle et du renoncement où le Christ a marché lui-même. Quand il apprendra l'élévation de François à l'épiscopat, Jean de Bernières l'exhortera à imiter les Apôtres, qui prêchèrent JÉSUS crucifié jusqu'au sacrifice de leur propre vie; à rester humble et à se contenter de peu; à se garder enfin d'une mondanité trop inquiète des honneurs, qui l'empêcherait d'être un parfait chrétien.

Louis XIV souhaitait, en effet, doter le Canada d'un prélat. En 1658, Rome décide donc l'érection d'un vicariat apostolique, et choisit comme évêque François de Laval, au détriment de Monsieur de Queylus, grand-vicaire de l'archevêque de Rouen dont la juridiction s'étendait jusqu'alors à la Nouvelle-France. Mécontent, ce dernier suscite une levée de boucliers chez les évêques

de France, qui récusent cette nomination. Le nonce procède cependant à la consécration épiscopale de François de Laval le 8 décembre 1658. Les Parlements de Paris et de Rouen réagissent en défendant à quiconque de reconnaître le nouvel évêque comme vicaire apostolique, et en prescrivant à tous les officiers du royaume de l'empêcher d'exercer la moindre fonction épiscopale. Dans cette affaire, François de Laval garde le silence et s'abandonne entre les mains de Dieu. Mais dès l'année suivante, 1659, le gouverneur de la Nouvelle-France est sommé au nom du roi de reconnaître la juridiction du vicaire apostolique récemment nommé, et celui-ci peut s'embarquer le 13 avril. Il arrive à Québec le 16 juin au soir. Là, il constate que son autorité n'est pas unanimement acceptée. La désobéissance opiniâtre de Queylus le contraint à déclarer celui-ci «suspens de l'office sacerdotal»; peu après, le roi rappelle ce prêtre en métropole. Toutefois, le vicaire apostolique ne tient personnellement pas rancune à Monsieur de Queylus de ses intrigues: il parviendra à se réconcilier avec lui, l'autorisera à rentrer à Montréal en 1668, et en fera son grand-vicaire.

« Dans l'Évangile, Pierre demande au Seigneur: *Quand mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner? Jusqu'à sept fois?* JÉSUS répond: *Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois* (Mt 18, 21-22). Ces paroles, commente le Pape François, vont au cœur du message de réconciliation et de paix délivré par JÉSUS. En obéissant à son commandement, nous demandons quotidiennement à notre Père céleste de pardonner nos péchés, *comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés...* JÉSUS nous demande de croire que le pardon est la porte qui conduit à la réconciliation. En nous ordonnant de pardonner à nos frères sans aucune réserve, il nous demande de faire quelque chose de totalement radical, mais il nous donne aussi la grâce pour le réaliser. Ce qui, du point de vue humain, semble impossible, irréalisable, voire parfois répugnant, JÉSUS le rend possible et fructueux par l'infinie puissance de sa Croix. La Croix du Christ révèle le pouvoir qu'a Dieu de résorber toute division, de guérir toute blessure et de rétablir les liens originels de l'amour fraternel» (Séoul, le 18 août 2014).

### Des vues différentes

Supérieure du couvent des Ursulines, Mère Marie de l'Incarnation accepte difficilement les procédés du jeune évêque; dans les débuts, leurs relations sont assez tendues. Pourtant, la religieuse s'y connaît en matière d'âmes; elle admire d'emblée la piété et la vertu de François de Laval, sachant bien au surplus qui l'avait formé: «Il ne faut pas s'étonner si, écrit-elle, ayant fréquenté cette école (de Monsieur de Bernières), il est parvenu au sublime degré d'oraison où nous le voyons.» Elle déplore cependant son manque de diplomatie: «Ce n'est pas lui qui se fera des amis pour s'avancer et pour accroître son revenu. Il est mort à tout cela. Peut-être, s'il ne l'était pas tant, tout irait mieux, car on ne peut rien faire ici sans le secours temporel.» Le projet de

l'évêque de fondre les deux communautés de religieuses hospitalières en une seule, et d'unir la congrégation de Notre-Dame à celle des Ursulines n'est pas du goût de la Mère. Mais la tension atteint son paroxysme en 1660, lorsqu'à la suite d'une visite canonique, il entreprend de remanier les constitutions des Ursulines. Marie de l'Incarnation s'y oppose farouchement, estimant que les règlements que tente d'imposer le prélat conviennent plus à des Carmélites qu'à des religieuses vouées à l'éducation. «Nous ne l'accepterons pas, déclare-t-elle, si ce n'est à l'extrémité de l'obéissance.» Sans s'obstiner, l'évêque choisit d'attendre «ce qu'une plus longue expérience nous pourrait faire voir à ce propos pour la gloire de Dieu et le plus grand bien de votre communauté». Il ne cessera dans la suite de manifester sa bienveillance envers les Ursulines, visitant plusieurs fois Marie de l'Incarnation malade, posant la première pierre de leur chapelle puis en célébrant la dédicace.

### Le détachement est essentiel

Dès 1660, François de Laval achève une première visite pastorale de son vicariat. Fondé en 1608 par Champlain, le Canada français ne compte alors guère plus de 2500 colons, paysans mais aussi marchands liés au commerce des fourrures, groupés principalement autour de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Les indigènes, quant à eux, connaissent une terrible mortalité due à la faim, au scorbut et aux guerres. Le prélat fonde en 1663 le séminaire de Québec, destiné à former «les jeunes clercs au service de Dieu en leur enseignant la manière de bien administrer les sacrements, la méthode de catéchiser et de prêcher, les cérémonies, le plainchant grégorien». Ce centre devient aussi la maison du clergé, dont le rôle est d'autant plus important qu'il faut renoncer pour le moment à établir des cures, en raison de l'habitat clairsemé sur de vastes étendues et du manque de revenus: bien des colons ne sont pas encore disposés à aider financièrement l'Église. Toutes les "paroisses" sont donc unies au séminaire, qui en perçoit les revenus et pourvoit à l'entretien des curés. En retour, les prêtres mettent leurs biens en commun. Cette désappropriation est également valorisée du point de vue spirituel: «Le détachement est essentiel, explique l'évêque; c'est en cela que consiste l'esprit de grâce qui soutient le séminaire.» On fournit tout le nécessaire aux prêtres qui vont faire un séjour plus ou moins long dans une paroisse. Quand ceux-ci reviennent au séminaire, épuisés par le ministère – qui exige des marches forcées et une pénible navigation sur les rivières – ils y reçoivent les soins requis par leur état de santé. Après l'érection du vicariat de Québec en diocèse, en 1674, M<sup>gr</sup> de Laval érigea des cures fixes, pourvues de curés résidentiels. Quand il démissionnera, en 1688, l'évêque aura établi 35 paroisses. Mais son plus grand mérite aura été de préserver sa jeune Église des maux qui, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et durant le XVIII<sup>e</sup>, gangrèneront l'Église de France: gallicanisme, jansénisme, quiétisme, influence de la philosophie des "Lumières"... La foi inculquée par

les pionniers de l'évangélisation dans la fidélité à l'Église de Rome se maintiendra droite et pure.

### Une boisson qui tue

Bientôt, pourtant, le prélat se trouve en conflit avec le pouvoir civil. M<sup>gr</sup> de Laval cherche en effet à défendre les plus pauvres, et notamment les Indiens. À l'inverse, le gouverneur Davaugour favorise le trafic de l'eau-de-vie: pour obtenir d'eux des fourrures à bon compte, les marchands offrent aux Indiens des boissons alcoolisées, qu'ils ne connaissaient pas avant l'arrivée des colons. Les indigènes, écrit Marie de l'Incarnation, «les trouvent fort à leur goût, mais il ne leur en faut qu'une fois pour les rendre fols et furieux. Cette boisson les tue». L'évêque n'hésite pas à excommunier ceux qui se livrent à «la traite de l'eau-de-vie». Informé, le roi rappelle Davaugour en France, et s'accorde avec l'évêque sur le choix d'un nouveau gouverneur. Un Conseil souverain du Canada est également institué dans lequel le prélat occupe, de droit, la seconde place. En novembre 1668, cependant, ce Conseil souverain, tout en interdisant hypocritement aux Indiens de s'enivrer, autorise à nouveau la «traite de l'eau-de-vie». Courageusement, l'évêque reprend la lutte; on l'accuse alors de s'immiscer dans les affaires civiles et commerciales. Louis XIV adopte finalement un compromis: le 24 mai 1679, il interdit la traite de l'eau-de-vie en dehors des habitations françaises.

De nos jours, le Pape François dénonce lui aussi certaines attitudes économiques, derrière lesquelles se cache le refus de l'éthique, le refus de Dieu. «L'éthique, dit-il, est considérée comme contre-productive; comme trop humaine, car elle relativise l'argent et le pouvoir; comme une menace, car elle refuse la manipulation et l'assujettissement de la personne. Car l'éthique conduit vers Dieu qui, lui, se situe en dehors des catégories du marché. Dieu est considéré par ces financiers, économistes et politiques, comme dangereux, puisqu'il appelle l'homme à sa réalisation plénière et à l'indépendance des esclavages de tout genre» (16 juin 2013). En réalité, rappelle le *Catéchisme de l'Église Catholique* (n<sup>os</sup> 1718-1721), «Dieu seul rassasie... Il nous appelle à sa propre béatitude... Et quelle autre fin avons-nous, sinon de parvenir au royaume qui n'aura pas de fin? Dieu nous a mis au monde pour le connaître, le servir et l'aimer et ainsi parvenir en Paradis.»

En 1681, très malade, M<sup>gr</sup> de Laval offre au roi sa démission. Louis XIV lui demande d'occuper son siège jusqu'à l'arrivée de son successeur. Il faudra attendre sept ans: M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier sera ordonné évêque en janvier 1688. On permet alors à François de Laval de finir ses jours au Canada, moyennant la promesse de ne causer aucun embarras au nouvel évêque. «M<sup>gr</sup> l'Ancien», comme on l'appelle désormais, s'installe au séminaire, ne se mêlant en rien aux affaires du diocèse. Tout occupé à prier et à faire pénitence dans la solitude et le dénuement, il distribue aux pauvres tout ce qu'il

possède, leur réservant même la meilleure part de ses repas. Il souffre cependant du gouvernement de M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier. Sous la pression de milieux politiques français, le nouvel évêque de Québec remanie sans discernement l'organisation des cures et cherche à mettre un terme au système de financement des paroisses par le séminaire. Il s'est réservé la distribution des gratifications royales et refuse à certains curés la part qui leur est due; de plus, il laisse à la charge du séminaire le soin et l'entretien des prêtres épuisés et malades, sans aucune compensation. Le clergé est indigné.

### Une main plus puissante

**E**n dépit des services rendus à la ville par le séminaire et de l'héroïsme du vieil évêque lors de l'attaque des anglais en 1690, M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier enjoint à son prédécesseur de se retirer sur ses terres de Saint-Joachim (au Cap Tourmente). M<sup>gr</sup> de Laval obéit en silence, s'abandonnant une fois de plus aux voies de la Providence. Sa correspondance et même des colis que lui envoient ses amis lui parviennent ouverts... À force de démarches, l'évêque de Québec obtient de la Cour un arrêt détachant toutes les cures de Nouvelle-France du séminaire; la croix est amère pour l'évêque émérite. «Mais, écrit-il à l'un de ses amis, nous ne devons pas nous abattre. Si les hommes ont du pouvoir pour détruire, la main de Notre-Seigneur est infiniment plus puissante pour édifier. Nous n'avons qu'à lui être fidèle et le laisser faire.» Et il s'efforce de consoler les prêtres, les invite à la soumission, prêchant la réconciliation et la paix.

À la fin de septembre 1694, M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier est en guerre avec tout le monde. M<sup>gr</sup> l'Ancien croit alors de son devoir de lui écrire une longue lettre, où il exprime sans détour tout ce qu'un père blessé peut dire à un

fil qui a franchi certaines bornes. Contre toute attente, un revirement s'opère chez l'évêque de Québec. À la faveur d'un séjour en France, il perçoit toute la sagesse du gouvernement de M<sup>gr</sup> de Laval au regard des visées financières mesquines des officiers de la Cour. En 1700, il s'absente de nouveau, mais ne reviendra que treize ans plus tard, après une longue captivité en Angleterre et un exil en France. En son absence, son prédécesseur le supplée pour les fonctions liturgiques. M<sup>gr</sup> l'Ancien entreprend une visite pastorale, qu'il mène à bien en dépit des conditions difficiles de déplacement: l'immobilité forcée dans les longs voyages en canot lui occasionne de sévères maux aux jambes. Il n'en continue pas moins son train de vie austère: un lit, une table, un fauteuil, un crucifix, une image de la Sainte Vierge et de la Sainte Famille font tout l'ornement de sa chambre. Sa foi, ses prières et sa patience dans les épreuves en font le conseiller spirituel le plus sollicité du diocèse; on part de chez lui consolé, éclairé, réconforté. En 1701 et 1705, il a la douleur de voir les bâtiments du séminaire, pilier de son œuvre, consumés par des incendies; mais il n'en perd pas pour autant sa paix, sa joie, ni sa tranquillité d'âme, estimant avec saint Paul que *les souffrances du temps présent sont sans proportion avec la gloire à venir* (Rm 8, 18), car *l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, le cœur de l'homme ne peut concevoir ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment* (1 Co 2, 9).

Malgré le froid et ses infirmités, il continue d'assister à tous les offices de la cathédrale, s'y faisant porter au besoin. Mais pendant la Semaine Sainte de 1708, il contracte une engelure au talon qui s'infecte et finit par causer sa mort le 6 mai. Il avait 85 ans et vivait au Canada depuis 49 ans.

La vie de saint François de Laval témoigne de la fidélité de Dieu envers ceux qui œuvrent pour étendre son règne. Accueillons ce témoignage avec joie, comme nous y exhortait le Pape François lors de la Messe d'action de grâce pour la canonisation de ce saint et de sainte Marie de l'Incarnation, le 12 octobre 2014: «Rendre hommage à qui a souffert pour nous apporter l'Évangile, signifie livrer nous aussi la bonne bataille de la foi, avec humilité, douceur et miséricorde, dans la vie de chaque jour. Et cela porte du fruit.»

*Dom Antoine Marie, o.s.b.*

- *François de Laval*, par André Vachon, éd. Fides, Montréal, 1980.
- *François de Laval*, par Émile Bégin, Presses Universitaires de l'Université de Laval, Québec, 1959.

- Pour recevoir (gratuitement) la Lettre de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval, s'adresser à l'Abbaye (coordonnées ci-dessous).
- Nous recevrons avec gratitude toutes les adresses d'éventuels lecteurs que vous voudrez bien nous envoyer.
- Références bancaires :

CCP : "Abbaye Saint-Joseph" (France : 561878 A Dijon ; Belgique : IBAN : BE41-000-1339871-10 ; BIC : BPOTBEB1 ; Suisse : IBAN : CH97 0900 0000 1900 5447 7, BIC : POFICHBEXXX.).

Chèque : monnaies acceptées : Euro, sFr., \$ US, \$ Can., £ GB.

Carte bancaire : cf. notre site [www.clairval.com](http://www.clairval.com)

Virement bancaire : IBAN : FR59 2004 1010 0405 6187 8A02 585 ; BIC : PSSTFRPPDIJ ; Intitulé : Abbaye St Joseph de Clairval.

Abbaye Saint-Joseph de Clairval (Éd. française) ISSN : 1956-3876 - Dépôt légal : date de parution - Directeur de publication : Dom Antoine Beauchef - Imprimerie : Traditions Monastiques - 21150 Flavigny-sur-Ozerain.

**ABBAYE SAINT-JOSEPH DE CLAIRVAL – 6, GRANDE RUE – 21150 FLAVIGNY-SUR-OZERAIN – FRANCE**  
Courriel : [abbaye@clairval.com](mailto:abbaye@clairval.com) – Site : <http://www.clairval.com/>